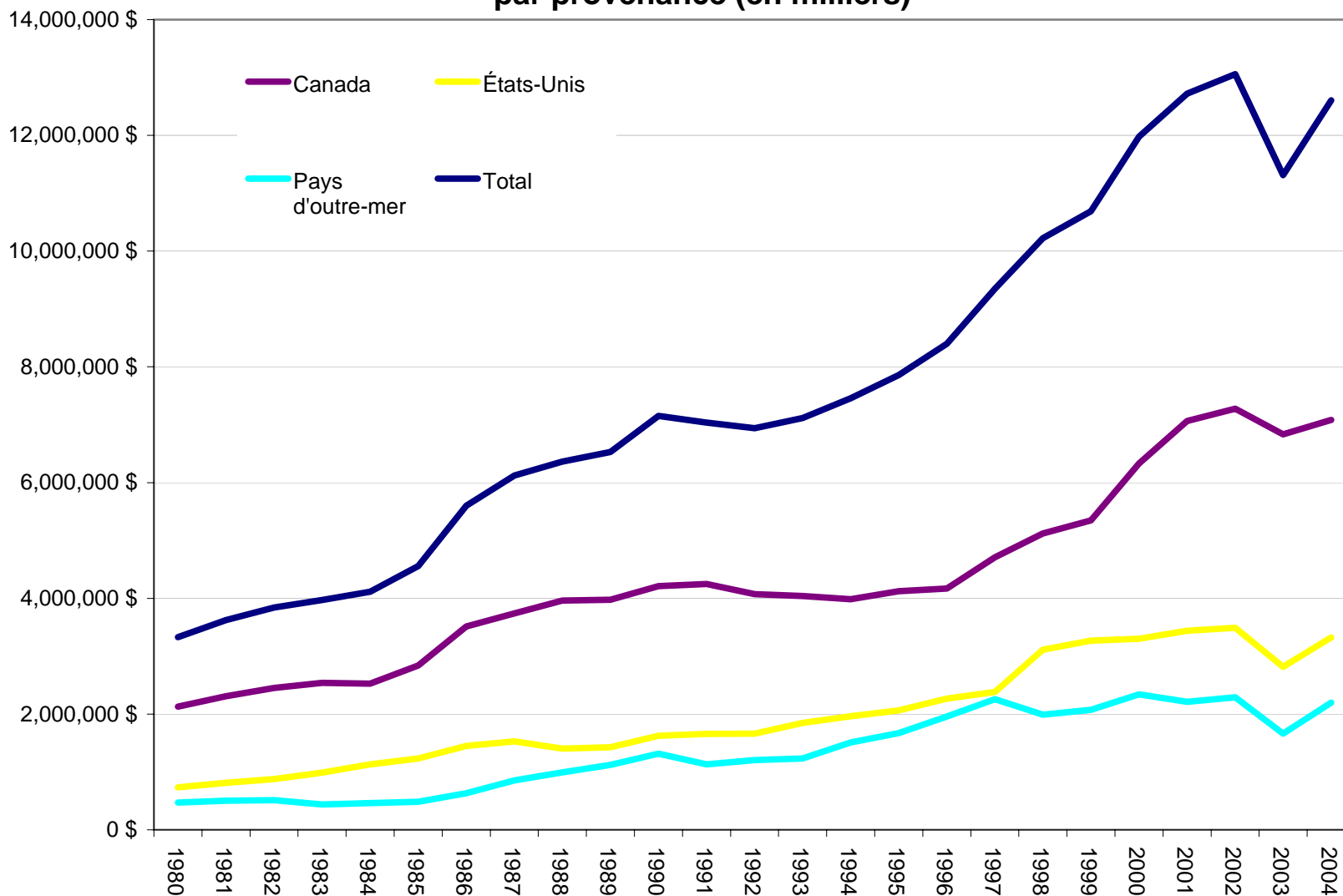


**Dépenses des visiteurs en Ontario avec nuitées, 1980-2004,
par provenance (en milliers)**

	Canada	États-Unis	Pays d'outre-mer	Total
1980	2,129,720 \$	732,183 \$	469,522 \$	3,331,425 \$
1981	2,310,254 \$	813,775 \$	502,826 \$	3,626,855 \$
1982	2,451,502 \$	877,198 \$	511,583 \$	3,840,283 \$
1983	2,541,694 \$	989,591 \$	439,782 \$	3,971,067 \$
1984	2,524,303 \$	1,130,392 \$	459,973 \$	4,114,668 \$
1985	2,839,582 \$	1,232,293 \$	487,035 \$	4,558,910 \$
1986	3,514,891 \$	1,449,506 \$	634,787 \$	5,599,184 \$
1987	3,739,445 \$	1,529,380 \$	852,409 \$	6,121,234 \$
1988	3,963,698 \$	1,405,510 \$	992,215 \$	6,361,423 \$
1989	3,975,235 \$	1,427,741 \$	1,123,826 \$	6,526,802 \$
1990	4,211,574 \$	1,623,397 \$	1,316,750 \$	7,151,721 \$
1991	4,246,299 \$	1,658,833 \$	1,131,495 \$	7,036,627 \$
1992	4,074,669 \$	1,661,459 \$	1,204,048 \$	6,940,176 \$
1993	4,039,708 \$	1,844,830 \$	1,232,135 \$	7,116,673 \$
1994	3,985,111 \$	1,963,199 \$	1,507,854 \$	7,456,164 \$
1995	4,124,027 \$	2,065,361 \$	1,671,607 \$	7,860,995 \$
1996	4,171,320 \$	2,268,831 \$	1,959,586 \$	8,399,737 \$
1997	4,707,758 \$	2,383,901 \$	2,258,773 \$	9,350,432 \$
1998	5,118,722 \$	3,112,270 \$	1,992,364 \$	10,223,356 \$
1999	5,347,002 \$	3,267,812 \$	2,073,127 \$	10,687,941 \$
2000	6,330,657 \$	3,302,199 \$	2,342,962 \$	11,975,818 \$
2001	7,064,063 \$	3,441,971 \$	2,213,966 \$	12,720,000 \$
2002	7,276,067 \$	3,491,404 \$	2,291,506 \$	13,058,977 \$
2003	6,834,054 \$	2,815,721 \$	1,660,668 \$	11,310,443 \$
2004	7,082,987 \$	3,324,791 \$	2,198,592 \$	12,606,370 \$

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les voyages des Canadiens, Enquête sur les voyages internationaux*
 Ministère du Tourisme de l'Ontario

**Dépenses des visiteurs en Ontario avec nuitées, 1980-2004,
par provenance (en milliers)**



Notes de renvoi:

1. Dépenses des visiteurs

Le terme se rapporte aux dépenses engagées par tous les visiteurs en Ontario, à l'exclusion des dépenses qui ont été attribuées au lieu d'origine pour les visiteurs d'autres provinces canadiennes et pour les résidents ontariens dont la destination est à l'extérieur de la province. Les « dépenses au lieu d'origine » sont les frais de transport déboursés en Ontario par les résidents de l'Ontario avant d'effectuer un voyage à l'extérieur de la province. Ces dépenses sont présumées avoir été effectuées dans le lieu d'origine du voyage et non dans les lieux visités. Elles comprennent par exemple : dans le cas d'un voyage d'une journée, la location d'un véhicule, les frais de fonctionnement du véhicule et le transport interurbain; dans le cas d'un voyage avec nuitées, la location d'un véhicule et le transport interurbain.

Pour les visiteurs nationaux, les dépenses comprennent les catégories suivantes : location de véhicule, fonctionnement du véhicule, transports locaux, transports d'une ville à une autre, hébergement, aliments ou breuvages achetés dans des magasins pendant les voyages, aliments ou breuvages achetés dans des restaurants ou bars, activités récréatives et loisirs, vêtements et autres dépenses. Les articles suivants sont exclus de la définition des dépenses des visiteurs : aliments achetés avant le départ pour être utilisés pendant le voyage; articles achetés pour être revendus ou utilisés en affaires (dont les articles utilisés dans les exploitations agricoles); véhicules tels que voitures, caravanes, bateaux; investissements en capital dans l'immobilier, des œuvres d'art, des articles rares ou des actions; sommes d'argent liquide données à des amis ou parents pendant un voyage et qui ne représentent pas le paiement de produits ou services consommés pendant le séjour; dons remis à des institutions.

Pour les visiteurs internationaux, les dépenses comprennent les catégories suivantes : transports au Canada (transports publics et locaux, transports privés), hébergement, aliments et breuvages, activités récréatives et loisirs, articles de détail et autres, transports internationaux avec des transporteurs canadiens.

2. La méthodologie de l'Enquête sur les voyages internationaux a changé en 2000. Par conséquent, les données antérieures à 2000 ne sont pas comparables aux données postérieures.

3. Les divergences sont dues à l'arrondissement des chiffres.